



Nîmes le 20 juin 2010,

COMMUNIQUÉ

La résolution du 2 avril 2009 du Parlement européen, appelée « conscience européenne et totalitarisme », qui demande que le 23 août soit proclamé « journée européenne du souvenir » et dédiée aux victimes de tous les régimes totalitaires et autoritaires, provoque l'amalgame et la confusion pour la compréhension de l'histoire dans l'esprit des jeunes générations, quand on sait que cette date est celle de l'anniversaire de la signature du pacte de non-agression germano-soviétique de 1939 (sans d'ailleurs que le contexte en soit expliqué).

Cette résolution, par la juxtaposition délibérée de faits historiques de nature différente, ne fait que créer erreur et confusion dans tous les esprits.

En effet, seul le nazisme est une idéologie fondée sur : une supposée « supériorité raciale », celle de la soi-disant « race aryenne » dont le peuple allemand serait le plus pur représentant et appelé, à ce titre, à dominer les soi-disant « races inférieures » (ou « sous-hommes ») partout dans le monde,

- la notion de pureté biologique de cette dite « race supérieure »,
- la théorie de l'« espace vital » selon laquelle le peuple allemand doit conquérir des territoires à l'est de l'Europe pour s'en approprier les richesses et en exploiter les peuples dits « inférieurs »,
- la haine des Juifs, désignés comme responsables de tous les maux de l'Allemagne,
- le mépris des Slaves, peuples soi-disant « inférieurs », destinés à être asservis puis éliminés.

Jamais dans l'histoire, un Etat n'avait annoncé, ni décidé, par la voix d'un chef élu « QUI » aurait le droit de vivre ou pas, « QUELS » êtres humains et peuples seraient voués à l'extermination ou à l'esclavage, et n'avait mis en œuvre, et en grande partie réalisé, de tels projets.

D'ailleurs nous rappelons que c'est le régime nazi au nom de l'expansionnisme, de l'« espace vital » et de la soi-disant « supériorité raciale » qui a annexé l'Autriche, démembré la Tchécoslovaquie, agressé et occupé la plus grande partie des pays européens. C'est aussi le régime nazi qui, le 22 juin 1941, a envahi l'URSS.

En conclusion, il ne peut être accepté que la référence aux « victimes », soit le seul objet de préoccupation de la résolution du 2 avril 2009, se substituant ainsi à l'analyse historique qui appartient aux scientifiques et non aux hommes politiques.